

Leguy Cécile, 2005, « Formes et masques du discours proverbial », in Baumgardt Ursula et Bounfour Abdellah (dir.), *Le proverbe en Afrique. Forme, fonction et sens*, Paris, L'Harmattan / Inalco, pp. 135-158.

#### *FORMES ET MASQUES DU DIRE PROVERBIAL*

Cécile LEGUY, UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN – BORDEAUX II

Tel qu'on peut le rencontrer dans les recueils de proverbes, le dire proverbial présente un aspect formel souvent assez particulier qui fait sa spécificité comme genre dit "figé" de la littérature orale. Ayant travaillé sur un corpus de 500 proverbes<sup>1</sup> recueillis auprès des Bwa<sup>2</sup> du Mali, il me semble possible en effet de déterminer, à partir de ce corpus, des formes récurrentes propres au dire proverbial. Cependant, étant ethnolinguiste, j'ai privilégié le recueil et l'analyse des proverbes en situation d'énonciation, en tant qu'éléments essentiels de communication dans cette société de l'oralité où on apprend à bien parler en proverbes au fil du temps et des progrès que l'on fait dans l'acquisition de la langue. Or, on s'aperçoit vite en écoutant le dire proverbial en situation que ce n'est pas la forme qui fait le proverbe, mais plutôt la pertinence d'une allusion en rapport à un contexte donné. La forme est peut-être ce qui permet au proverbe de rester en mémoire, de se faire reconnaître, d'être performant dans l'énonciation. Mais on ne saurait définir le dire proverbial par le seul aspect formel des énoncés : ceux-ci, d'ailleurs, pouvant parfois varier de forme, et plus souvent encore ne pas être prononcés intégralement, être seulement évoqués par un mot ou quelques tons chantonnés entre les lèvres.

Il me semble donc important, lorsqu'on traite de l'aspect formel du dire proverbial, de ne pas perdre de vue que le recours au proverbe est d'abord une façon de parler propre à l'oralité. En tant que telle, elle ne saurait se figer dans des cadres formels sans une certaine souplesse. Au contraire, dans un contexte où le dire proverbial est

---

<sup>1</sup> Ces proverbes, recueillis en situation d'énonciation, ont fait l'objet d'une thèse en Anthropologie sociale et Ethnologie (LEGUY, 1996).

<sup>2</sup> Les Bwa (sing. Boo) ou Bwaba vivent sur deux pays frontaliers, le Mali et le Burkina Faso. Le boomu (ou bwamu) est une langue voltaïque.

apprécié comme étant la meilleure manière de parler, le proverbe est vivant et peut être modulable selon le bon plaisir des interlocuteurs.

Je présenterai donc dans un premier temps quelques pistes pour une réflexion sur l'aspect formel du dire proverbial, à partir d'un corpus de 500 proverbes. Puis j'aborderai le point de vue de la situation et tenterai de montrer combien l'aspect formel ne saurait suffire à définir le proverbe, qui défie l'observateur en intervenant masqué pour n'en être que plus efficace.

#### *AU SUJET DE LA FORME DU PROVERBE*

Il peut être intéressant, dans un but comparatiste, de relever les formes proverbiales privilégiées, les manières de dire qui font les bons proverbes. En effet, les proverbes doivent en partie leur succès et leur diffusion à leur formulation. Il est ainsi des formes bien particulières qui sont reconnaissables et qui sont celles auxquelles on pourra avoir recours quand – cela arrive quelquefois – on s'amuse à inventer un nouveau proverbe pour marquer un événement ou pour honorer une personne.

##### *1. Aspect formel du proverbe*

Il est possible, au sein d'un corpus de 500 proverbes, de relever une série limitée de constructions récurrentes. La plupart des proverbes du corpus sont en effet construits sur un des trois schémas suivants :

###### *Premier type de construction proverbiale :*

Cette première construction est la forme majoritaire, puisqu'elle concerne 216 proverbes du corpus, soit 43,2% des énoncés. Cette construction met en forme une relation de cause à effet. Il s'agit d'une proposition causale, généralement introduite par une expression du type « si tu dis que » (ʔò yí lo)<sup>3</sup> ou « si tu *verbe*... », suivie d'une proposition consécutive : « alors... » (to).

Prenons pour exemple ce proverbe dénonçant l'ingratitude :

---

<sup>3</sup> L'absence de ton indiqué signale un ton moyen.

« Si tu enlèves un veau d'un trou à noix de karité<sup>4</sup>, une fois sorti, il te donnera des coups de corne ».

ʔò yí léna nà-zo ʔùʔáã:, to lò bana lé mu ʔo

// tu / si / as enlevé / vache + petit / noix de karité + trou + loc. # alors  
/ pron. rappel (veau) / en retour | sort | donne des coups de corne / toi //<sup>5</sup>

Un paysan qui avait dépanné son voisin quand sa réserve de mil était épuisée, apprenant que la femme de celui-ci s'était disputée avec sa propre femme, a dit ce proverbe. Quel que soit le sujet de leur dispute, il n'était pas convenable qu'elle se manifeste ainsi alors que sa famille leur était redevable de quelque chose. Elle lui semblait être aussi ingrate que le veau qui ne reconnaît pas les bienfaits de celui qui l'a sorti de son piège.

Nous n'entrerons pas dans les détails en explorant plus avant les différents types structuraux que peuvent prendre les énoncés présentant cette construction en « si... alors ». Ce qui nous semble intéressant ici, c'est seulement de noter que le raisonnement logique de l'implication (« si p, alors q »), semble être une manière privilégiée pour le dire proverbial. Il est remarquable que ce type de construction concerne une très forte majorité des proverbes du corpus (sans

<sup>4</sup> C'est un trou assez large qui se trouve souvent dans l'enceinte même du village. On y conserve les noix de karité [li ʔúú (+ ʔúó) : noix sans le fruit] avant d'en faire du beurre.

<sup>5</sup> Signes et abréviations utilisés dans le découpage des énoncés :

*aux. hab.* = auxiliaire verbal indiquant l'habitude ; *démonstr.* = démonstratif (qui peut jouer un rôle de relatif) ; *loc.* = suffixe de localisation (en postposition) ; *m. plur.* = marque du pluriel ; *nég.* = négation ; *nom.* = nominal ; *part. inter.* = particule interrogative ; *poss.* = possessif ; *pron.* = pronom ; *réfl.* = réfléchi ; *suff.* = suffixe ; *verb.* = verbal

// = limite un énoncé indépendant

# = sépare des propositions en relation de dépendance

≠ = délimite une proposition relative

/ = limite un syntagme

| = sépare les termes d'un syntagme

• = sépare les constituants d'un composé

+ = indique un amalgame

compter les variantes de certains proverbes présentés sous une autre forme).

*Deuxième type de construction proverbiale :*

Une autre construction récurrente qui concerne 46 proverbes du corpus (soit 9,2%) est la formule commençant par “C’est...” (ʔa...) qui pose une évidence à valeur de vérité universelle. Ainsi le proverbe suivant,

« C’est le doigt du pauvre qui est son argent au marché »

ʔa bàbáso núbéro ʔa lò warí hó cúnúù:

// c’est / pauvreté + suff. poss. | doigt / est / son | argent / le | marché + loc. //

ne nous dit pas seulement que le pauvre, qui n’a pas d’argent pour acquérir ce qu’il aimerait acheter, pousse un petit “iii” de résignation en mettant un doigt devant sa bouche, mais surtout que le pauvre est un personnage codifié autour duquel tournent certains préjugés telle son attitude devant les objets de sa convoitise ou d’autres manières qu’on lui attribue aisément du seul fait qu’il soit “le pauvre”. Ce proverbe, comme les énoncés du même type, sera utilisé lorsqu’un acte ou un fait se révélera comme la conséquence directe de l’identité de la personne concernée.

*Troisième type de construction proverbiale :*

On rencontre aussi un certain nombre de proverbes présentant deux actions incompatibles (31 proverbes de ce corpus, soit 6,2%). L’énoncé concerne un personnage indéterminé désigné sous le nom de « quelqu’un » (nùu:) (ou « tu » (ʔò), le pronom de la deuxième personne du singulier signifiant alors l’indéfini). C’est en général par la formule « quelqu’un (on) ne fait pas... » (ou « personne ne fait... ») que l’on rencontre ce type d’énoncé proverbial, comme nous le voyons dans le proverbe suivant :

« Personne ne peut aller aux fiançailles du varan et déclarer qu'il ne rentrera pas dans un trou ».

nùu: bèè wèè ve hùro háfímu, ?á bara ?ò bèè zò ?áã:

// quelqu'un / nég. | aux. hab. | va / varan | femme • nouvelle + suff.  
nom. d'état # et / déclare # tu / nég. | entres / trou + loc. //

Comment pourrait-on prétendre résoudre cette absurdité ? Ce proverbe sera émis à l'adresse de quelqu'un qui agit de façon contradictoire ou qui prétend vouloir faire des choses incompatibles. Les proverbes de ce type mettent ainsi généralement en scène deux incompatibilités.

Ces trois constructions sont les plus courantes et nous voyons que chacune de ces formes correspond à un mode de raisonnement particulier. La première met en jeu une implication logique, la deuxième une affirmation à valeur universelle et la troisième l'incompatibilité de certaines actions. On peut aisément comprendre pourquoi ces formes sont privilégiées dans l'émission d'un énoncé qui prend souvent une valeur argumentative.

On peut par ailleurs avancer que la construction d'un énoncé n'est pas négligeable d'un point de vue strictement formel et qu'il entre en ligne de compte dans la réussite de l'émission du proverbe.

*Autre aspect de la construction proverbiale :*

Le rythme binaire a souvent été avancé par les parémiologues comme déterminant dans la composition de l'énoncé proverbial<sup>6</sup>. Il est en effet remarquable que l'on puisse retrouver une structure binaire dans la majeure partie des proverbes du corpus. La binarité peut aussi jouer un rôle d'indicateur : le proverbe au rythme scandé sur deux temps vient rompre le rythme plus anarchique du discours et nous signaler ainsi sa présence.

Ce proverbe que l'on pourrait traduire en français comme suit :

---

<sup>6</sup> Cf. JOLLES (1976).

« Du bœuf que l'on va tuer demain, on ne mesure pas les cornes »,

nà ne bwé hiró, hwá b̄èé wèè màzĩ

// vache / qui / sera tuée / demain # cornes / nég. | aux. hab. |  
mesure //

est un bon exemple de structure binaire. Agencés autrement, les mots de ce proverbe n'auraient pas eu le même impact que l'aspect sentencieux dû au rythme binaire. Balançant d'une partie à l'autre de sa formule, il vient casser le cours des propos de son émetteur, un peu comme si on citait un quatrain au milieu d'une conversation : il n'y a pas de doute possible, chacun sait qu'un proverbe a été dit.

Tous les proverbes recueillis qui présentent une structure binaire du même ordre sont généralement des proverbes très connus et très souvent employés. La valeur rythmique de ces énoncés a toujours été avancée pour justifier le fait qu'ils soient privilégiés. Certains proverbes seront même rythmiquement valorisés parce qu'on leur reconnaît une parenté avec le chant du tambour. Le rythme du texte en permet une meilleure mémorisation qui vient s'ajouter à un certain plaisir de dire une formule qui sonne bien, dont le rythme renforce le sens en lui donnant un appui de son non négligeable.

*Le cas des proverbes "annoncés" :*

De nombreux proverbes sont introduits par un personnage qui parle ("dits d'animaux"... mais aussi de végétaux, de divers personnages particuliers comme le griot, le fantôme, ou un vieux réputé pour ses bons proverbes). La formule introductive (X lo... : « X a dit que... ») qui met ainsi le proverbe dans la bouche de "quelqu'un d'autre" que le seul énonciateur nous interpelle donc en signalant explicitement qu'un proverbe va être dit, que le bon mot d'un personnage particulier va être à l'instant rapporté parce qu'il convient exactement à la situation actuelle qu'il saura éclairer. 120<sup>7</sup> proverbes du corpus

---

<sup>7</sup> Précisons que ces proverbes dont nous avons fait le compte ici se retrouvent parfois dans les catégories précédemment mentionnées, puisque les énoncés émis par les personnages doués de parole sont eux aussi des proverbes à part entière.

sont ainsi énoncés par un animal, un végétal ou un personnage. Prenons par exemple le proverbe suivant :

*« L'écureuil fouisseur dit : "c'est le froid (qu'on attrape à l'endroit) de la causette qui te poursuit au lit" ».*

**báho lo, ʔa nùu: sùmúnu-tànú wèè da má ʔó**

*// écureuil fouisseur / dit que # c'est / quelqu'un / causer + suff. d'action • froid # aux. hab. | dort / avec | toi //*

L'écureuil fouisseur a peur du froid et rentre dans son trou dès le coucher du soleil. Cette caractéristique met l'accent sur sa prévoyance, et c'est elle que l'on retient dans ce proverbe pour signifier que les conséquences d'une action ou d'un événement peuvent se faire sentir encore bien après son achèvement. Le recours à un animal précis (ou à un personnage...) est toujours significatif, même si l'on rencontre parfois, selon les locuteurs, le même proverbe mis dans la bouche d'un autre animal. Si les proverbes de ce type ne sont pas tous issus d'un conte, ils font cependant souvent appel à un animal bien connu des contes ou bien à un animal familier dont les caractéristiques évidentes sont immédiatement comprises de tous.

Il arrive souvent aussi qu'on introduise son dire proverbial par un appel aux anciens ou plus largement à la communauté tout entière, en rappelant que « les Bwa disent... », référence normative qui signale la présence du proverbe tout en renforçant le discours personnel de l'énonciateur<sup>8</sup>.

Il est donc possible, à partir d'un corpus de 500 proverbes, de relever quelques formes qui semblent être propres au dire proverbial et qui participent de ce fait à la mémorisation d'une part, et à la résonance de la formule lors de son énonciation d'autre part. D'un point de vue formel, il est aussi intéressant de noter combien le dire proverbial aime se jouer des mots et combien la recherche de la pertinence peut conduire à une véritable poésie du proverbe.

---

<sup>8</sup> A ce sujet, voir CHÉTRIT, 1998.

## 2. Usage de la contraction, du télescopage...

Le boomu<sup>9</sup> aime user des contractions, et cela se retrouve plus particulièrement dans la composition de noms propres et, bien entendu, dans le discours proverbial. Ainsi, il faut parfois « déplier » complètement une formule pour réussir à comprendre ce qu'on a voulu dire, tant les syllabes et la tonalité de la phrase se sont télescopées. Cette façon de contracter mots et tons est d'autant plus privilégiée dans les formules proverbiales qu'elle permet de dire beaucoup de choses de la manière la plus courte possible, une phrase entière pouvant se voir énoncée de façon condensée par un seul vocable inventé pour l'occasion. Le proverbe n'est plus alors seulement un énoncé qui vient poser ses images sur la réalité, mais devient une véritable "formule magique" qui percute le discours par la force de sa concision.

Ainsi, certains proverbes présentent des formes "raccourcies" que celui qui maîtrise la langue comprend immédiatement, mais qui restent bien obscures au néophyte. Prenons un exemple :

« *"Kapokier-rien", et s'il commence à se faner ?* ».

dòʔóró-bweʔe, ʔa hīni ʔa li yi soʔosaʔa lé ?

// kapokier • rien # c'est / désormais / est / pron. rappel (kapokier) / si / se fane / part. inter. finale //

Pour vraiment comprendre ce qui se cache derrière cette formule lapidaire, il faut en quelque sorte la "déplier" pour retrouver les mots dissimulés dans le proverbe, des mots qui, s'ils étaient prononcés, feraient perdre tout son poids à cette phrase au rythme de ronde enfantine. Le "kapokier-rien", c'est le kapokier commun, cet arbre fragile au bois tendre, qui est déjà en perpétuel danger parce qu'il n'est pas protégé par la coutume – contrairement à d'autres arbres tels le karité ou le balanzan – et que l'on n'hésite pas à ébrancher ou à abattre pour faire de petits bancs. Cet arbre donne de belles fleurs

---

<sup>9</sup> Pour plus de précisions sur ce qu'est "bien parler" en boomu, lire LEGUY, 1996 et 1998.



rouge-orangé de décembre à février, et on en utilise le calice pour confectionner une sauce filante que les Bwa apprécient beaucoup avec le *tó*<sup>10</sup>. “Quand il commence à se faner” est la période où l’on ramasse ses fleurs, et à cette fin on n’aura aucun scrupule à le dépouiller de ses branches ou même à l’achever pour que la cueillette soit plus facile.

Sur le même rythme, nous trouvons dans le corpus un autre proverbe :

« “Griot-rien”, et s’il se met à faire le devin ? ».

ʔánú-ḡweʔe, ʔa lò yí tiri ré ?

// griot • rien # c’est / pron. rappel (griot) / si / faire de la divination / part. inter. finale //

Le “griot-rien” est ici un griot ordinaire, sans rien de plus que ce qu’il est, mais avec qui il n’est déjà pas simple de vivre parce qu’on le sait sans gêne, et surtout sans aucune aversion pour le mensonge. Le “griot-rien” est déjà un menteur de première classe. Or, les Bwa pensent généralement que les paroles du devin sont des paroles de mensonge, dans la mesure où il parle de choses dont il n’a pas été témoin puisqu’elles n’ont pas encore eu lieu (ce qui selon les Bwa est de l’ordre de la non-vérité). Le griot qui veut faire le devin, mettant sa faculté de mentir à la puissance deux, sera donc encore pire qu’un griot ordinaire !

Les proverbes suivants doivent aussi leur rythme à la concision de leur formule dont les mots sont comme agglutinés, cette formulation raccourcie et quelque peu obscure faisant de ces proverbes des énoncés privilégiés par les vieux diseurs de bonnes paroles :

« “Arracher-planter” n’a pas de racine »,

còó fɛ cɪ̀nù mána

// arracher | planter / racine / manque //

---

<sup>10</sup> Préparation culinaire à base de mil.

dit-on communément au sujet de l'étranger qui n'est plus chez lui nulle part, lui attribuant un nom qui résume en deux mots sa situation.

Les proverbes présentant ce type de contraction peuvent permettre de s'adresser directement à quelqu'un en lui donnant une identité significative. Ainsi, l'interlocuteur se voit attribué un nouveau nom propre inventé pour l'occasion, nom porteur d'un message qui lui convient dans la situation présente, comme l'illustrent les proverbes suivants :

« *“Si j'avais su” vient en dernière position* »,

yá-wé-zù, dú ma bèně

// *part. temp. antériorité | a su # suivre... | ...avec... | ...derrière //*

proverbe qu'on peut adresser à celui qui tarde trop à se décider, pour le mettre en garde d'avoir des regrets plus tard. Ou encore cet énoncé, entendu lors d'une discussion entre deux frères sur la séparation éventuelle de la grande famille en foyers autonomes :

« *Les parents de “je ne compte pas”<sup>11</sup> ne récoltent pas beaucoup de mil* ».

nìí:-mána bà nìi: b̄ěé b̄wé duò

// *ma + part... + nég. + ...manque | pron. poss. parenté (leurs) | gens / nég. | tuent / mil //*

Le proverbe avait été énoncé par l'aîné, qui souhaitait que la vie familiale communautaire persiste malgré toutes les difficultés que rencontraient les frères à travailler ensemble. Le personnage imaginé, au nom évocateur, rappelait celui qui se désintéresse de la famille au profit de son propre intérêt, et qui en fait pâtir tout le monde.

Présenté comme la forme achevée d'une bonne manière de parler qui privilégie les sous-entendus et les constructions poétiques, on

---

<sup>11</sup> *nìí:-mána = ?ù nìi b̄ěé mána*, “*ma part n'existe pas*”, “*je ne compte pas*”, “*je ne suis pas concerné*”.

comprend que le dire proverbial recherche et valorise ces manières de dire en raccourci.

Ainsi, s'il arrive qu'on rencontre le même proverbe formulé de différentes façons, la variante la plus contractée est généralement considérée comme la meilleure. Dans le proverbe suivant, par exemple, la fin de l'énoncé est elliptique et semble résumer une action qui reste sous-entendue :

ʔò yí màa ʔá sáʔùí ma yíʔa má vizà-ñũʔué, to bè wó

// tu / si / vois # que / hyène / est en train de | s'amuser / avec | chèvres  
+ petits • têtes # alors / chose / est faite //

Si l'on traduit directement ce proverbe en français, on obtient une phrase qui se termine étrangement :

« Si tu vois que la hyène s'amuse avec des têtes de chevreaux, sache que "la chose est faite" ».

Dans une variante du même proverbe, nous retrouvons une forme plus complète et plus explicite pour le traducteur, de la consécutive :

ʔò yí màa ʔá sáʔùí ma yíʔa má vizà-ñũʔué, to hẽ mi lo síã ñũ-sé mana

// tu / si / vois # que / hyène / est en train de | s'amuser / avec | chèvres  
+ petits • têtes # alors / pron. rappel (têtes de chevreaux) + démonstr. / se  
trouvent / pron. rappel (hyène) : son | ventre / nombre + m. plu. / n'existe  
pas //

« Si tu vois que la hyène s'amuse avec des têtes de chevreaux, alors on ne peut pas dénombrer celles qui sont déjà dans son ventre ».

Ici les choses sont dites clairement, mais cette deuxième formule plus longue est aussi beaucoup moins percutante, le rythme s'y épuise avant la fin de l'émission, et c'est la première formule qui fera l'unanimité des meilleurs diseurs de proverbes.

Pour dire qu'il faut être conscient des conséquences quand on s'engage dans quelque chose, on utilisera facilement le proverbe suivant :

*« Qui accepte le crédit, accepte la querelle ».*

ʔò yí tà ʔe na, to ʔò tà fuo na

// tu / si / as accepté... / dette / ...part. verb. # alors / tu / as accepté... / querelle / ...part. verb. //

dont la formule au rythme rapide est bien plus marquante que cet énoncé équivalent du même proverbe :

*« Si tu as vu que quelqu'un accepte de prendre un crédit, tu sais qu'il a aussi accepté la querelle ».*

ʔò yí màa ʔá nùu: tè ʔe na, to ʔò zū ʔá lo naso muso tà fuo na

// tu / si / as vu # que / quelqu'un / accepte... / dette / ...part. verb. # alors / tu / sais # que / pron. rappel (quelqu'un) : son | la personne en question / aussi / a accepté... / querelle / ...part. verb. //

Ici encore, on peut facilement imaginer sur quelle formule portera le choix de celui qui sait bien parler.

A partir des différents exemples de formulation présentés ici, il semble important de noter que le dire proverbial s'énonce mieux quand il présente un raisonnement logique. Les formes récurrentes que prennent le proverbe sont par ailleurs révélatrices de la nécessité d'un certain rythme qui fait la pertinence du proverbe et qui fait qu'on le reconnaît comme tel. Il est ainsi possible de noter ce qui dans la forme donne son caractère de "proverbe" à un énoncé. Mais le texte du proverbe tel qu'on peut le connaître ou le reconnaître est une chose, l'énoncé du proverbe en situation en est une autre.

LE PROVERBE EN SITUATION

L'observation des échanges langagiers au cours desquels sont dits des proverbes nous permet de faire quelques remarques, qui nous obligent à relativiser l'importance à accorder à la forme du proverbe.

*1. La forme ne suffit pas à faire un proverbe*

La première remarque que l'on peut faire découle de la définition même du proverbe. Qu'est-ce en effet qu'un proverbe ? Est-ce la forme d'un énoncé qui nous permet de classer celui-ci dans une catégorie prédéfinie comme étant le dire proverbial ? N'y a-t-il pas autre chose qui entre en jeu pour qu'un énoncé soit considéré comme un proverbe ?

Lors de mes enquêtes, j'ai cherché à savoir ce qu'était le proverbe pour les Bwa, ce qu'ils désignaient comme tel. La première chose qui m'est apparue importante à noter, c'est qu'en boomu, le même terme (*wàwé*) désigne le proverbe et la devinette. La devinette est ce jeu de question-réponse que les enfants et les jeunes gens aiment pratiquer dans de véritables concours lors desquels ils éprouvent leur faculté à bien parler et leur vivacité d'esprit. La devinette comme genre n'est donc pas confondue avec le proverbe. Étant émise pour elle-même, pour le seul plaisir de jouer avec les mots en testant ses adversaires, c'est une pratique langagière bien distincte. Il arrive cependant aux vieux diseurs de proverbes, quand la bière de mil est abondante, de transformer leurs discours d'ordinaire riches de proverbes en véritables joutes de devinettes et de passer ainsi d'un genre à l'autre. La commune désignation des deux genres est ici intéressante dans la mesure où elle met en valeur ce qui est effectivement commun aux deux types d'énoncés, au-delà de ce qui les sépare.

Ce qui est en commun est le fait qu'il y ait, dans l'un comme dans l'autre, quelque chose à deviner. Mais ce qui est à deviner dans la devinette est à trouver en elle-même, alors que ce qui est en jeu dans le proverbe est sa mise en relation avec une situation d'émission. D'après cette désignation du proverbe comme *wàwé* en boomu, on peut déduire que ce qui fait le proverbe, c'est le fait qu'il y ait quelque chose à comprendre en lien avec un contexte. On voit donc déjà que

l'aspect proverbial d'un énoncé dépendra en partie de sa relation à la situation de son énonciation<sup>12</sup>.

La deuxième remarque que le recueil d'énoncés en situation m'a amenée à faire est la suivante. Il est des énoncés qui ont la forme d'un proverbe, qui se présentent exactement comme un proverbe, reprenant une des constructions notées comme récurrentes plus haut, et qui pourtant ne seront pas considérés comme des proverbes lors de leur émission.

Par exemple lors d'une discussion au sujet de problèmes financiers, l'un des interlocuteurs a dit la formule suivante :

*« Si une dette traîne trop longtemps, elle ne se rembourse pas sans insultes »*

ʔè yí mée:na ʔāniā, yí bèé ʔa dèmu-ʔué, lì bèé sàra

// dette / si / a duré longtemps | dépassé # si / nég. | est / mots • mauvais  
# pron. rappel (dette) / nég. | paye //

Cette formule se présentait selon une construction de type proverbial, cependant mon informateur était réticent à me la laisser noter comme étant un proverbe (wàwé). Il ne pouvait s'agir d'un proverbe ici, puisqu'il n'y avait rien à deviner. La formule reprenait peut-être au proverbe sa forme pour donner un rythme au propos de l'énonciateur, mais dans la situation présente, elle ne pouvait pas être considérée comme un proverbe.

On trouve ainsi en boomu des formules qui semblent être proverbiales dans leur formulation, mais qu'on hésite à désigner comme telles parce qu'on a l'habitude de les utiliser sans connotation, seulement pour leur faire dire ce qu'elles disent effectivement<sup>13</sup>. C'est

<sup>12</sup> Henri MESCHONNIC notait : « Ni le poème ni le proverbe ne se définissent comme énoncés. Et comme la définition a toujours été l'application d'une linguistique de l'énoncé, la poésie et le proverbe ont toujours échappé à la définition. C'est le définir lui-même qu'ils mettent en question. Ils sont des activités de langage qui contestent exemplairement la linguistique de l'énoncé, la logique de la définition et de l'identité. » (1976 : 426).

<sup>13</sup> On peut rapprocher cette conception du dire proverbial à ce que dit GREIMAS au sujet de la différence entre proverbes et dictions (1970 : 309-314).

le cas de toutes ces formules qui semblent être des maximes de bonne tenue et sont dites comme conseils en fonction des circonstances.

De la même façon, un même énoncé pourra être considéré comme un proverbe dans certains cas et pas dans d'autres. Par exemple, un même énoncé fut entendu dans deux situations différentes.

Dans le premier cas, il était plutôt dit comme un proverbe et fut relevé comme tel. Un enfant avait demandé à être scolarisé mais au bout de quelque temps, il rechignait à aller à l'école. Son père, songeant au sacrifice qu'il avait dû faire pour lui payer sa scolarisation, lui dit, afin de lui faire comprendre que, lorsqu'on prend une décision importante, il faut savoir s'y tenir quelles que soient les difficultés :

*« Le mariage n'est pas un vêtement qu'on enfle à son cou pour le retirer ensuite ».*

yámù bèè ?a bafòró ne nùu: sèe: zí ?ò fuòò:, ?á biní lée bè-si

// mariage / nég. | est / habit // démonstr. (que) / quelqu'un / prend |  
enfle / ton | cou + loc. # et / ensuite | enlève | pose + part. verb. //

Dans le second cas, l'énoncé avait été formulé par un père voulant mettre en garde son fils qui semblait un peu trop pressé de se marier. L'énoncé était alors dit sans prétendre à aucune connotation. Sa qualité de proverbe s'était quelque peu estompée par une utilisation trop proche du sens littéral du texte. Pouvait-on dire dans ce cas que l'énoncé était proverbial ?

Si les constructions récurrentes relevées plus haut comme étant privilégiées participent à la réussite d'une performance proverbiale, elles ne sauraient suffire à faire d'un énoncé un dire proverbial, au sens où l'entendent les Bwa. Pour véritablement parler en proverbes, il faut instaurer une dialectique de sens entre une situation et un énoncé<sup>14</sup>. C'est cette dialectique de sens qui fera de tel énoncé un dire proverbial, et non la construction logique ou syntaxique des mots prononcés.

---

<sup>14</sup> Voir à ce sujet J.-L. SIRAN (1993).

Ainsi, on peut dire que ce n'est pas la forme qui fait le proverbe, mais le fait qu'il y ait "quelque chose à deviner" quand on énonce un proverbe. L'énoncé du proverbe isolé de tout contexte perd sa dimension proverbiale, bien qu'il garde une "forme" qui pourrait permettre de le considérer comme tel. Les recueils de proverbes sont construits sur des illusions : présentant des formules classées par thèmes ou selon l'ordre alphabétique, ils oublient trop souvent que le sens littéral de l'énoncé ne suffit pas à comprendre ce que signifie le proverbe. C'est ce jeu entre une formule et un implicite qui fait le dire proverbial. C'est la situation qui fait le proverbe.

## *2. Le recours à l'allusion proverbiale : un défi pour le parémiologue*

Il est d'autant plus important de relativiser l'importance accordée à l'aspect formel du proverbe que la façon dont le proverbe intervient dans le cours d'une conversation n'est pas toujours très respectueuse d'une forme codifiée retenue du proverbe. En effet, si le proverbe peut être connu sous une forme, ce n'est pas forcément sous cette forme canonique qu'il est utilisé. La citation sait s'adapter au contexte dans le monde de l'oralité.

Quand dans une communauté linguistique existe une grande connivence culturelle entre les gens, il peut être fait appel au proverbe sans qu'il soit nécessaire de recourir à la construction formelle sous lequel on le reconnaît. On sait que certaines sociétés africaines ont ainsi développé un moyen de communication proverbial sans qu'il soit nécessaire de prononcer les mots des proverbes auxquels il est fait référence. Dans ce domaine, le cas des couvercles à proverbes des Cabindas est significatif<sup>15</sup>. Chez les Bwa, on ne trouve pas de représentation plastique des proverbes, mais il est courant de voir les bons diseurs de proverbes ne pas se donner la peine de prononcer les formules auxquelles ils font référence. Aimant à préserver le mystère de leur parole, les vieux se refusent tout particulièrement à être trop explicites. Comment mieux voiler sa parole qu'en recourant à un proverbe obscur sur le mode de l'allusion ?

---

<sup>15</sup> Sur les couvercles à proverbes, lire la thèse de J. M. VAZ (1976), ainsi que l'article de C. FAÏK-NZUJI (1989).



D'après les événements de discours relevés en situation, notons qu'il peut être fait tacitement appel au proverbe de deux façons différentes.

*L'allusion proverbiale*

La première consiste à faire tout simplement allusion au texte même du proverbe, à la logique du raisonnement qu'il met en scène, afin que ceux qui le connaissent se le remettent immédiatement en tête et appliquent sans peine son raisonnement non-dit à la situation de sa non-émission. La formule proverbiale que les interlocuteurs entendent implicitement relève alors du sous-entendu. L'énonciateur sous-entend le proverbe, mais il dépend de la capacité qu'ont ses interlocuteurs à analyser la situation actuelle pour qu'il soit vraiment entendu, au sens de compris, par ceux-ci, le sous-entendu, comme le dit DUCROT, étant « laissé au "tu" » (1984 : 20 et suivantes).

Prenons un exemple :

Une jeune fille était partie en ville pour se marier sans le consentement de sa famille, mais revint quelque temps plus tard, s'étant fâchée avec son mari. Mécontents de son comportement, ses parents ne lui firent pas bon accueil et le grand-père lui fit remarquer qu'« à présent, le bœuf égorgé faisait voir son sang », faisant allusion au proverbe suivant :

« On peut tuer un bœuf sans voir son sang jusqu'au moment où on le mange ».

nùu: wèè bwé nàa, ?a ló cānu bèè le fá ló cère

// quelqu'un / aux. hab. | tue / vache # mais / pron. rappel (vache) : son  
| sang / nég. | sort / jusqu'à / pron. rappel (vache) | croquer + suff. de  
lieu //

Ce proverbe de portée profonde ne sera pas dit à n'importe quelle occasion, tout comme on ne tue pas un bœuf sans une raison importante. Abattre un bœuf est tellement rare que c'est en soi déjà une sorte de fête, même si la véritable fête n'a lieu que plus tard, lorsque tous les morceaux de viande sont cuits et qu'on peut enfin les manger, puis boire et danser. Lorsqu'on tue le bœuf, on pense à la fête, au bon repas que l'on va faire et à la joie partagée ; on ne pense pas au sang que le bœuf va verser. On ne pense pas toujours aux

diverses conséquences de ce que l'on fait : la jeune fille désobéissante n'avait pas songé qu'une fois la fête terminée, elle regretterait son choix et voudrait rentrer dans sa famille. Elle n'avait pas pensé que ses parents, humiliés par le fait qu'elle soit partie sans leur aval, lui feraient alors sentir la désapprobation qu'elle n'avait pas voulu entendre auparavant. En prononçant ces mots, le grand-père annonçait que la pire conséquence de l'acte original était d'actualité, que la conclusion du sibyllin proverbe pouvait être avancée. Cette conclusion faisait appel d'elle-même au texte de la formule qu'il n'était nullement nécessaire d'énoncer pour qu'il se rappelle à l'esprit de la jeune fille et qu'elle comprenne, malgré l'obscurité de ce texte bien aimé des vieux, qu'on ne la laisserait pas agir impunément à l'encontre de l'avis familial. L'image du bœuf égorgé et du sang versé donne par ailleurs à cet énoncé une dose de tragique qui suffit à faire comprendre, à ceux pour qui le sens de l'émission resterait obscur, que la réplique n'est pas anodine.

Quand quelqu'un s'adresse à vous de pareille façon, le fin du fin est d'entrer dans son jeu et de répondre de même, dans une subtile connivence d'amateurs de bonne parole. L'échange langagier suivant offre un bon exemple de cette communication par proverbes non-dits interposés.

Vexé de ne pas avoir su être assez ferme avec le magistrat auprès duquel il quémandait depuis plusieurs mois un jugement supplétif certifiant le mariage de ses parents, Dabou qui était une nouvelle fois rentré au village les mains vides se reprochait sa propre faiblesse. Matchirè lui rappela alors qu'*« on n'a pas toujours ce qu'il faut sur soi lorsqu'on croise un serpent sur sa route »*, et Dabou acquiesça à la consolation de son frère en disant : *« je mordrais volontiers plus méchamment si ma gentillesse ne m'empêchait de le faire »*. Tous deux s'étaient compris à demi-mot et pourtant il n'avait été question dans leurs propos ni de la visite au tribunal ni de perspectives futures pour obtenir le papier attendu, mais d'un serpent rencontré en chemin et d'une envie de mordre entravée par des nécessités que l'on aimerait parfois pouvoir évincer. Un auditeur averti comme le sont ceux qui savent "bien parler" au pays boo aurait cependant immédiatement compris l'allusion que chacun des interlocuteurs avait faite à ces deux proverbes : le premier,

« Si tu rencontres un serpent par surprise, c'est avec le bâton que tu as à ce moment-là que tu le frappes »

ʔò yí vâ hó na má ʔwīnù-ne, ʔa dí ʔò vīna lo

// tu / si / rencontres à l'improviste... / serpent /...part. verb. / avec |  
bâton • démonstr. # c'est / pron. rappel + démonstr. (ce bâton-là) / tu /  
frappes + m. sub. | pron. rappel (serpent) //

auquel avait fait allusion Matchirè pour signifier à son frère que chacun combattait le danger selon les moyens qu'il avait au moment où il se présentait à lui, et le second,

« S'il n'y avait pas de grognements, la bouche du chien serait rapide (pour mordre) »

hùùù: yá yí mána, to bonù jú subwá

// grognement (onomatopée) / irréel / si / n'existe pas # alors / chien |  
bouche / est rapide //

que Dabou avait sous-entendu lorsqu'il disait qu'il était empêché de « mordre », non par l'abolement comme le chien qui a tant de peine à se maîtriser dans ce domaine, mais par son propre caractère qui lui impose une retenue difficilement surmontable dans ce contexte.

#### *Le recours à une image proverbiale*

La deuxième manière de faire allusion à un proverbe sans faire appel à sa forme canonique est l'utilisation d'une image issue d'un proverbe auquel on fait ainsi référence sans l'énoncer. Il s'agit alors de se saisir de l'image et de la traiter comme si elle était une simple image, mais en l'utilisant en tant qu'image porteuse de l'histoire d'un proverbe bien précis que l'énonciataire devra connaître s'il veut comprendre l'allusion et les propos de celui qui parle.

Ainsi, l'exemple suivant met en valeur une image très prisée parmi le lot des "images-personnages" chères à l'imaginaire de l'Ouest-africain, celle de l'aveugle.

Baraoué souhaitait que les vieux de la famille aient vite donné leur accord pour qu'on pût commencer les démarches matrimoniales

auprès des parents de la jeune fille qu'il voulait épouser, mais les vieux étaient encore hésitants, se rappelant d'anciennes querelles qui avaient brouillé les deux familles autrefois. Le grand-père comprenant combien Baraoué était impatient de voir les choses s'activer le mit cependant en garde avec sagesse en lui rappelant qu'il faut toujours être prudent *face à un aveugle*. L'aveugle auquel le grand-père faisait référence ici est le personnage bien connu d'un proverbe que les anciens aiment beaucoup employer et qui dit :

*« Si tu te précipites avec un aveugle, tu risques de l'enterrer alors qu'il vit encore ».*

ʔò yí seniá ʔó sǐ mani wá, ʔo hǔ lo ʔá lo mi deé:

// tu / si / t'impatientes... | ...ton... | ...cœur / aveugle | ...sur # tu / enterres / pron. rappel (aveugle) # alors que / pron. rappel (aveugle) / se trouve... | ..."regardant" //

Il est en effet facile de croire l'aveugle mort parce qu'aucune lumière dans ses yeux ne vient signaler qu'il y a encore un peu d'espoir. La leçon que les vieux dégagent de ce proverbe est qu'il ne faut jamais faire les choses trop précipitamment au risque de faire des erreurs. À Baraoué de comprendre que l'image de l'aveugle se rapportait à son mariage et qu'en évoquant la mort de celui-ci le grand-père incitait son petit-fils à la patience.

« *Aurais-tu donc vu deux bandes de tissu ?* » demandait Tyotyí à son petit garçon qui ne semblait pas satisfait des vingt cinq francs qu'il lui donnait en ce jour de fête où les femmes avaient fait des beignets et diverses friandises. Il fallait savoir à quel proverbe renvoyait cette image des bandes de coton tissé pour comprendre que Tyotyí non seulement refusait de donner plus d'argent à son fils, mais lui reprochait par la même occasion son avidité qu'il jugeait déplacée, comme si un cadavre refusait la modeste couverture de coton blanche dans laquelle on veut l'enrouler sous prétexte qu'il en existe des plus grandes.

« Si le défunt a refusé une bande de tissu, c'est que ses yeux en ont vu deux »,

nùhuo pã ní-ʔéré, lò yira mi ní-nũ na

// défunt / a refusé / bande + une seule # pron. rappel (défunt) : ses |  
yeux / voient... / bandes + deux / ...part. verb. //

dit le proverbe en question.

L'existence en pratique de ces différents modes d'émission proverbiale est un défi pour le parémiologue. Il s'agit pour lui non seulement de savoir identifier un proverbe pour pouvoir le noter dans son recueil, mais de savoir aussi reconnaître que ce qu'on dit est dit à la place d'un proverbe qu'on ne se donne pas la peine de prononcer, parce qu'on suppose que l'interlocuteur le connaît aussi bien que soi-même et qu'il saura comprendre l'allusion. Pour l'anthropologue qui cherche à comprendre les procédés utilisés pour communiquer dans un contexte donné, cette double connotation qui suppose une compétence à communiquer partagée est révélatrice d'une grande connivence culturelle entre les interlocuteurs.

Si la forme du proverbe joue un rôle dans sa mémorisation, si certains rythmes semblent être privilégiés pour qualifier le dire proverbial, en situation on ne prend pas toujours la peine de recourir à la formule "académique" lorsqu'on veut faire référence à un proverbe. A trop prêter attention à l'aspect formel du proverbe, ne risque-t-on pas d'en faire une « chose »<sup>16</sup> figée, un texte autonome qui pourrait se suffire à lui-même<sup>17</sup> ? Ne risque-t-on pas d'oublier qu'un proverbe n'est plus vraiment un proverbe en dehors du contexte de son énonciation ? Ne risque-t-on pas tout simplement, dans le contexte ouest-africain, de passer à côté de ce qu'est réellement le proverbe, c'est-à-dire avant

<sup>16</sup> Au sens où l'entend J.-L. SIRAN quand il affirme que « Les énoncés ne sont pas des choses, mais des événements » (1994).

<sup>17</sup> Souvenons-nous ici des remarques de Jean PAULHAN, expérimentant lui-même le dire proverbial : « Il semble enfin qu'il y ait à l'intérieur du proverbe quelque difficulté, quelque nœud qui exige, pour être saisi, que l'on considère d'abord ce proverbe dans son application et dans son jeu. Il ne se suffit pas à lui-même. » (108)

tout une parole privilégiée, significative, douce à dire et à entendre, “la bonne parole” par excellence ?

### *Conclusion*

Le proverbe a pu être qualifié parfois de genre figé, opposé à la littérature mouvante du conte ou de la poésie, mais il serait bon de nuancer cette affirmation à la lumière de l’observation de l’utilisation du proverbe dans la communication.

En effet, il est possible de recueillir d’un village à l’autre, d’une personne à l’autre, d’un moment à l’autre, différentes variantes formelles d’un même proverbe, ou encore le même proverbe mis dans la bouche d’un animal différent. Ces variations formelles ne remettent pas en cause la dimension proverbiale de l’énoncé. En revanche, certains énoncés, bien que formellement construits comme des proverbes, ne seront pas entendus comme tels lors de leur énonciation. Comme les différents exemples d’énoncés recueillis en situation ont pu le montrer, ce n’est pas par son aspect formel qu’un énoncé est proverbial. Le dire proverbial a ses formulations privilégiées, il fait appel à des constructions logiques qui le font reconnaître comme proverbe. Mais cet aspect formel, s’il contribue à rendre la parole bonne, à faire que le mot bien dit tombe juste, se double d’un fait inhérent au discours proverbial et au plaisir qu’on éprouve à savoir user de l’implicite : le proverbe aime aussi se masquer, obligeant l’observateur à s’interroger sur ce qu’il est réellement, tel qu’il se présente dans une parole africaine qui sait le mettre en valeur.

### *BIBLIOGRAPHIE*

- CHETRIT J., « Dire proverbial et dire méta-textuel. Analyse socio-pragmatique de proverbes judéo-marocains », *Cahiers de littérature orale*, n° 44, 1998, pp. 143-171.
- DUCROT O., *Le dire et le dit*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984.
- FAÏK-NZUJI M. C., « Les secrets de la parole sculptée. Lecture d’un taampha, couvercle à proverbes des Bawoyo (Zaire/Angola) », in

- Graines de parole. Écrits pour Geneviève Calame-Griaule*, Paris, CNRS, 1989.
- GOFFMAN E., « La situation négligée », in *Des moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit, 1994, pp. 143-149.
- GREIMAS A. J., *Du sens, essais sémiotiques*, Paris, Seuil, 1971.
- HYMES D., *Vers la compétence de communication*, Paris, Didier, 1991.
- JOLLES A., *Formes simples*, Paris, Seuil, 1976.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'implicite*, Paris, Colin, 1986.
- LEGUY C., *Place du proverbe chez les Bwa du Mali*, Thèse de Doctorat, EHESS-Paris, 1996.
- \_\_\_\_\_, « Attitudes et niveaux de langue chez les Bwa du Mali », in CANUT C. (Ed.), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan / INALCO, 1998, pp. 49-59.
- \_\_\_\_\_, « Bouche délicate et bouche déchirée. Proverbe et polémique chez les Bwa du Mali », *Langage et société*, n° 92, 2000, pp. 45-70.
- \_\_\_\_\_, *Le proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala, 2001.
- MESCHONNIC H., « Les proverbes, actes de discours », *Revue des Sciences Humaines*, Tome XLI, n°163, Juillet-Septembre 1976, pp. 419-430.
- PAULHAN J., *L'expérience du proverbe*, Œuvres complètes, Tome 2, Paris, Cercle du Livre Précieux, 1966, pp. 99-124.
- SIRAN J.-L., « Rhetoric, Tradition and Communication : the Dialectics of Meaning in Proverb Use », *MAN*, Volume 28, Number 2, June, 1993, pp. 225-242.
- \_\_\_\_\_, « Les énoncés ne sont pas des choses, mais des événements », *Journal des Anthropologues*, n°57-58, 1994, pp. 106-117.
- VAZ J. M., *Les couvercles sculptés des Cabindas, mabaia ma mzungu - Moyen de communication familiale. (Angola)*, Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Paris V-René Descartes / EHESS, 1976.

## RÉSUMÉ

A partir d'un corpus de 500 proverbes recueillis en situation d'énonciation chez les Bwa du Mali, il est possible de relever des constructions récurrentes propres au dire proverbial. Mais, contrairement à ce qu'on a pu dire, le proverbe n'est pas un genre figé. L'observation de l'émission d'énoncés lors de conversations nous montre combien le proverbe peut se jouer de cet aspect formel. Le proverbe est avant tout un moyen de mettre en rapport des situations, et il n'est pas forcément nécessaire qu'il soit prononcé en entier pour y parvenir. Ainsi, il est courant, dans une communauté linguistique où on partage une grande connivence, d'utiliser le registre de l'allusion et par là de faire appel au sens du proverbe sans recourir à la formule proverbiale elle-même.

## ABSTRACT

From a corpus of five hundred proverbs collected during speech acts performed among the Bwa people of Mali, it is possible to pick up some recurrent constructions belonging to proverbial statement. But unlike what could have been said, a proverb is not a fixed genre. In conversations, the examination of utterances shows us how the proverb makes light work of that formal aspect.

Proverb is first of all a means of establishing any link between situations, and one does not necessarily need to pronounce it thoroughly in order to achieve that goal. Thus, it is common to use allusions – in a linguistic community in which a great connivance is well shared – and thereabout to call for the proverb signifiante without turning to the proverbial formula itself.



Cécile LEGUY, docteur en Anthropologie sociale et en Ethnologie de l'EHESS, est actuellement Maître de conférences à l'Université Victor Segalen - Bordeaux II, où elle enseigne l'anthropologie linguistique et les méthodes d'interprétation des traditions orales. Elle poursuit ses recherches sur les procédés de communication et de connaissance dans les sociétés à tradition orale d'Afrique noire.

Dernières publications :

- « Bouche délicieuse et bouche déchirée. Proverbe et polémique chez les Bwa du Mali », *Langage et société*, n°92, 2000.
- *Le proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala, 2001.
- *Des proverbes entre les cultures (titre provisoire)*, en collaboration avec Pierre Diarra, Paris, Bréal (Langages&Co). (*Parution prévue pour le printemps 2004*).